

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-117/SG/FP mettant à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes, un surveillant chef de l'Administration pénitentiaire.

n° 74-117/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 janvier 1974

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1974

Date du numéro
10 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Armand Blanch, surveillant-chef de l'Administration pénitentiaire 3° échelon (indice majoré 321) est, pour compter du 9 décembre 1973, date de son arrivée dans le territoire, mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes, pour servir à la prison civile de Djibouti (District de Djibouti).